

Date de création: 21/05/2010

Date de révision: 18/01/2011



C - Corrosif

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ

Identification du produit : Suppression des laitances de ciment ou de béton et des dépôts tartre ou de calcaire.
Usage : Voir fiche technique pour des informations détaillées.
Identification de la société : **COFRASUD**
 475 Impasse Umberti
 82710 BRESSOLS
 Tel : +33 (0)5.63.27.02.15
 Fax : +33 (0)5.63.27.02.16
 Mail : cofrasud@cofrasud.com

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Symptômes liés à l'utilisation
Contact avec la peau : Provoque des brûlures.
Contact avec les yeux : Provoque des brûlures.
Ingestion : Nocif en cas d'ingestion.

3 COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANT

Nom de la substance	Contenance	N° CAS	N° CE	Numéro index	Classification
Acide glycolique	10%<c< 30%	79-14-1	201-185-1		C: R34, Xn: R22
Dipropylene glycol monométhyl éther	5%<c< 10%	34590-94-8	252-104-2		
Polyethylene Oxide Mono-C12-14-Sec-Alkyl Ether	2.5%<c< 5%	84133-50-6			Xn : R21/22 Xi : R38 -R41

4 PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, il faut consulter un médecin.
Inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire. Appeler un médecin.
Contact avec la peau : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Laver les vêtements contaminés avant une nouvelle utilisation. Consulter un médecin.
Contact avec les yeux : Enlever les lentilles de contact. Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Appeler un médecin.
Ingestion : Faire boire immédiatement beaucoup d'eau. NE PAS FAIRE VOMIR. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Appeler un médecin.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Classe d'inflammabilité : Non combustible en l'état.
Moyens d'extinction : Recommandés : eau pulvérisée, Mousse, Poudre d'extinction, Dioxyde de carbone (CO2).
Protection contre l'incendie : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
Procédures spéciales : Procédure standard pour feux d'origine chimique.
 Le feu peut produire une épaisse fumée noire. En conséquence de la décomposition thermique, des substances dangereuses peuvent se former : monoxyde de carbone, dioxyde de carbone. L'exposition à des substances produites suite à la combustion ou à la décomposition peut être dangereuse pour la santé.

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles	: Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Précaution pour l'environnement	: Éviter que le produit arrive dans les égouts.
Méthodes de nettoyage	: Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation	: Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Éviter l'inhalation. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit. Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.
Stockage	: Éviter toute exposition inutile. Éviter la chaleur. Bacs de rétention, sol imperméable. Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Précautions pour le stockage en commun : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
Autres données	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle	: Dipropylène glycol monométhyl éther (N° CAS 34590-94-8) : 308 mg/m ³ 50 ppm. Peut être absorbé par la peau.
Mesures d'ordre technique	: Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.
Protection individuelle	
Protection respiratoire	: Néant.
Protection des mains	: Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques (latex naturel flockés coton).
Protection de la peau	: Vêtement à jambes et manches longues et bottes.
Protection des yeux	: Porter des lunettes de sécurité à protection latérale pour éviter toute lésion par des particules volantes et/ou par un quelconque contact du produit avec les yeux.
Hygiène industrielle	: Éviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit. Laver les vêtements contaminés avant une nouvelle utilisation.

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique à 20°C	: Liquide.
Couleur	: Jaune clair.
Odeur	: Agréable marine.
pH	: 1 à 2.
Densité	: 1,09 à 22 °C
Solubilité dans l'eau [vol/vol]	: Totale.
Point d'éclair	: Donnée non disponible.

10 STABILITE ET REACTIVITE

Conditions à éviter	: Stable à températures et conditions de stockage normales. Température > 30°C et < 0°C.
Matières à éviter	: Cyanures, Métaux, Oxydants, Sulfures.
Produits de décomposition dangereux	: Cyanure d'hydrogène (acide cyanhydrique), oxydes d'azote (NOx).

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë par voie orale	: Acide glycolique : donnée non disponible. Dipropylène glycol monométhyl éther : DL50/ rat = 5 382 mg/kg.
Toxicité aiguë par inhalation	: Acide glycolique : donnée non disponible.
Toxicité aiguë par pénétration cutanée	: Donnée non disponible.
Irritation de la peau	: Donnée non disponible.
Irritation des yeux	: Donnée non disponible.
Sensibilisation	: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.
Evaluation des propriétés toxiques pour la reproduction	: Acide glycolique : N'a pas provoqué de dommages génétiques chez les animaux. N'a pas provoqué de dommages génétiques dans les cultures de cellules de bactéries.
Expérience chez l'homme	: Les expositions excessives peuvent affecter la santé humaine, comme suit:
Inhalation	: Toux, Insuffisance respiratoire, Douleur, Irritation locale.
Contact avec la peau	: Gène, irritation, éruption, nécrose.
Contact avec les yeux	: Irritation sévère, corrosion, ulcération.
Ingestion	: Diarrhée, vomissements, troubles digestifs, douleur abdominale.

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Biodégradabilité	: Si l'on prend en considération les propriétés de plusieurs composants, on estime que le produit est biodégradable conformément à la classification OCDE. Le produit GTR 50 à concentration supérieure est biodégradable à 99% en moins de 28 jours.
Bioaccumulation	: Donnée non disponible.
Effets écotoxicologiques	: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.
Toxicité pour le poisson	Dipropylène glycol monométhyl éther : essai en statique CL50 / 96 h/ Pimephales promelas (Vairon à grosse tête) : >10 000 mg/l.
Toxicité aquatique	: Dipropylène glycol monométhyl éther : essai en statique / CE50/ 48 h/ Daphnie: 1 919 mg/l. Méthode: Pas d'information disponible.

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Produit	: Éliminer les déchets spéciaux en conformité avec les réglementations locales et nationales.
Emballages contaminés	: Éliminer comme produit non utilisé. Ne pas réutiliser des récipients vides.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR	
Classe	: 8
Groupe d'emballage	: II
No. HI	: 80
Numéro ONU	: 3265
No. Etiquetage	: 8
Nom d'expédition	: LIQUIDE ORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (Acide glycolique).
IATA C	
Classe	: 8
Groupe d'emballage	: II
Numéro ONU	: 3265
No. Etiquetage	: 8
Nom d'expédition	: LIQUIDE ORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (Acide glycolique).
IMDG	
Classe	: 8
Groupe d'emballage	: II
Numéro ONU	: 3265
No. Etiquetage	: 8
Nom d'expédition	: LIQUIDE ORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (Acide glycolique).

15 INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Étiquetage selon les Directives CE

Symboles

Phrases R

Phrases S

: C – Corrosif. Composants dangereux: Acide hydroxyacétique.

: R34 Provoque des brûlures.

: S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

S45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

S60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

Information complémentaire

:

16 AUTRES INFORMATIONS

Texte des phrases R mentionnées dans la Section 3

: R21/22 Nocif par contact avec la peau et par ingestion.

R22 Nocif en cas d'ingestion.

R34 Provoque des brûlures.

R38 Irritant pour la peau.

R41 Risque de lésions oculaires graves.

Les informations contenues dans la présente fiche sont destinées à décrire le produit uniquement en termes d'exigences en matière de santé, de sécurité et d'environnement aux fins de le manipuler et de l'utiliser en toute sécurité. Cette fiche complète la fiche technique mais ne la remplace pas.

Les renseignements communiqués reposent sur l'état de nos connaissances à la date de révision et font référence au produit en l'état de livraison. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsque le produit est utilisé pour un usage autre que celui pour lequel il est destiné.

Fin du document